

**Cérémonie de la prise de possession de la cure de
Notre-Dame de Québec par M l'abbé E.-C. Laflamme**

— o —

Jeudi soir, à sept heures et quart, a eu lieu la cérémonie de la prise de possession de la cure de Notre-Dame de Québec par le nouveau curé, M. l'abbé E.-C. Laflamme. M. Laflamme était accompagné de Mgr C.-A. Marois, V. G., qui avait été chargé par S. G. Mgr Bégin, de présider à cette prise de possession, et de M. l'abbé Jules Laberge, secrétaire de l'archevêché. La vaste nef de la Basilique était remplie de fidèles, et un chœur assistaient les élèves du Grand Séminaire et du Petit Séminaire et un très grand nombre de prélats, de prêtres et MM. les Marguilliers. On a suivi à peu près le cérémonial qui avait été observé il y a 25 ans lors de l'installation du regretté Mgr Faguy.

A 7 heures, M. l'abbé Eug.-C. Laflamme a fait profession de foi selon la formule prescrite dans la Discipline du diocèse de Québec, en la chapelle du palais archiépiscopal, en présence de Mgr C.-A. Marois, V. G., de quelques membres du clergé, et de MM. les Marguilliers de la Basilique.

Puis, après avoir revêtu le surplis et l'étole, à la sacristie, et avoir prié quelque temps au pied du maître-autel, le nouveau titulaire s'est rendu au pied du trône de S. G. Mgr l'archevêque, où il a remis au secrétaire de Sa Grandeur a) l'extrait mortuaire de Mgr F.-X. Faguy, ancien curé; b) la lettre, par laquelle Mgr l'Archevêque l'appelle à succéder au curé défunt. Après la lecture de ces deux pièces par le secrétaire, Mgr Marois fit une courte allocution, où il rappela les vertus du regretté Mgr Faguy, fit l'éloge du nouveau curé et lui présenta ses meilleurs vœux au nom de toute l'assistance.

Après l'allocution de Mgr le Grand Vicaire, M. l'abbé Laflamme monta au maître-autel, qu'il baisa, puis se rendit près du missel, coin de l'Épître, et le toucha de la main. Revenu au milieu de l'autel, il ouvrit le tabernacle, prit dans ses mains le saint ciboire et le replaça dans le tabernacle avec les cérémonies d'usage. Après avoir pris possession de son confessionnal, visité les fonts baptismaux, sonné la cloche, être monté en chaire, avoir visité le banc de l'œuvre, et pris possession de sa